

# 21<sup>ème</sup> SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 26 Juin 2025 à 7h30,  
Salle du Conseil Municipal de l'hôtel de Ville

## Ordre du jour :

1. Délégations au Maire en vertu de l'article LI.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.